



# Mentor, coach, consultant ... Par qui vous faire conseiller pour monter votre boîte ?

vendredi 24 juin 2016, par [Burkinapmepmi.com](http://Burkinapmepmi.com)

## Le conseiller généraliste de la création d'entreprise

Les [réseaux institutionnels dédiés à la création d'entreprise](#) sont de plus en plus nombreux, encouragés par l'État et les collectivités locales qui prônent le développement économique sur leur territoire.

Si vous intégrez l'un de ces réseaux, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé à la création d'entreprise, en tête à tête avec un conseiller qui a pour mission de :

- vous aiguiller dans les différentes étapes de la création d'entreprise, vous expliquer la méthodologie du business plan
- vous aider à monter votre business plan
- vous mettre en relation avec son réseau de partenaires locaux

Le conseiller en création d'entreprise est généraliste, il identifie les ressources dont vous avez besoin et vous dirige vers les partenaires spécialistes de son réseau (comptables, juristes, organismes de financements...), en vous aidant également à structurer votre démarche. Pour identifier un réseau de conseillers en création d'entreprise proche de chez vous, rendez-vous auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de votre département.

## Le mentor, un double sur le terrain

Le mentoring est aussi un accompagnement personnalisé, mais contrairement au conseiller, le mentor est généralement un dirigeant en activité ou un ex-dirigeant désireux de transmettre ses compétences. Il vous accompagne sur le terrain, et véritable double dans votre activité et vos démarches de créateur, il vous met en garde au jour le jour des pièges de l'entrepreneuriat, évalue avec vous le niveau de confiance de tel ou tel partenaire... Le mentor aborde également les aspects techniques de l'entreprise (prévisions financières, démarches juridiques), au vu de sa propre expérience.

## Le coach d'entreprise, des clés pour prendre de la hauteur

Le coaching est dans l'air du temps et la démarche est, elle aussi, personnalisée. Attention ici, votre coach accompagnant n'est pas là pour répondre à vos questions techniques (même si, dans les faits, certains coachs spécialistes de l'entreprise le font). Le coach sert en fait à vous aiguiller. Il donne des clés qui vous permettront d'identifier votre vision, vos valeurs entrepreneuriales, la stratégie à mettre en place. Il fixe des objectifs et vous aide à prendre de la hauteur sur le stress du quotidien. N'espérez pas construire votre business plan ou rédiger vos statuts avec votre coach ! Attention, aucun diplôme n'est obligatoire pour exercer le métier de coach. Pour sélectionner une personne de confiance, n'hésitez pas à vous rendre auprès de la fédération française de coaching.

## **L'expert-comptable, le partenaire longue durée**

L'expert-comptable a pour mission le suivi comptable, fiscal et financier de l'entreprise. Sa vision transverse lui confère des compétences pointues dès les premiers pas de l'entrepreneur : de la réalisation des prévisions financières de votre business plan à l'identification des partenaires adaptés en passant par le choix du statut juridique et du régime fiscal adéquats. L'expert-comptable est le référent technique vers qui se tourner en priorité. En général, les créateurs d'entreprise se font accompagner en parallèle, et par un expert-comptable, et par un professionnel de l'entrepreneuriat.

Il est donc important d'identifier vos attentes en matière de conseil avant de choisir la personne qui vous accompagnera dans vos premiers pas d'entrepreneur. La variable prix est également à prendre en compte. De nombreux réseaux institutionnels de conseillers proposent une prise en charge gratuite quand l'expert-comptable annonce des tarifs horaires possiblement exorbitants. À vous de connaître vos priorités budgétaires, mais ne sous-estimez pas l'importance d'être accompagné dans le développement de votre projet.

Christelle Ibach  
Tendance-entreprise.com